**Commentaire critique** *CZACHOR Anna*

 La reproduction dans l’art est plus ou moins bien vu selon l’artiste (pas forcément le travail d’un artiste) qui en fait usage. Nous avons donc un extrait du livre L’Œuvre d’art à l’époque de sa reproductibilité technique de Walter Benjamin. Ce texte nous informe sur les débuts des reproductions artistiques et les intentions derrière celles-ci. Puis nous avons l’exemple (mal dit) de l’Atelier des Lumières à Paris avec leur exposition des œuvres de Claude Monet, Renoir, … et Chagall qui s’intitule « Voyages en Méditerranée ». Cet endroit laisse réfléchir sur le degrés de reproduction des œuvres. Est-ce vraiment des copies ? une exposition ? En mettant en avant les limites des diverses modalités de reproduction d’une œuvre d’art originale, la réplique fait donc débat sur ses extrêmes ( ? je ne comprends pas) dans différentes formes particulières et mène à se poser des questions sur sa valeur et la valeur des œuvres reproduites OUI très bien. Nous verrons la valeur d’une œuvre pour la société puis nous verrons sa valeur pour le milieu artistique. Mais vous déviez le sujet des documents : quelles valeurs et limites accordées aux reproductions des œuvres d’art ?

 Tout d’abord, les répliques d’œuvres d’art peuvent poser des soucis sur leur valeur ou celle de l’œuvre originale. Ce principe de copie (rappeler différences entre copie et réplique (copie exécutée sous le contrôle de l’artiste) est très ancien nous dit Benjamin Il a commencé avec la gravure sur bois ou encore l’imprimerie, mécanismes aidant à la reproduction. L’art, nous dit l’auteur, a « toujours été reproductible ». Sa création connue de tous ou bien son concept ouvrent les portes aux répliques. Pour inviter une foule à admirer une œuvre, il faut la reproduire ah pourquoi ?. Pour la diffusion de leur art les « maîtres » pratiquent la réplique, comme des élèves utilisent la copie pour s’exercer au métier. Walter Benjamin continue avec le terme « faux » pour parler des « tiers avides de gain ». Ceux qui utilisent la reproduction dans un but intéressé, attiré par la richesse ne créent que le mensonge, la fausseté. Cet art factice remet en cause la valeur d’une œuvre. Est-ce qu’une reproduction par l’artiste lui-même à plus ou moins de valeur que l’originale ? Est-ce qu’un élève qui reproduit pour apprend l’art met en doute la valeur d’une œuvre ? Est-ce qu’une personne qui créent des copies dans un but d’argent mérite d’obtenir des bénéfices et ne remettrait-il pas en cause le travail de l’artiste d’origine et sa valeur ? TB questions intéressantes aussi pour le Grand Oral ;)

D’après Benjamin, l’intérêt de la reproduction est différent suivant l’utilisateur. Evidemment que la personne qui produit une réplique met en question la valeur de l’œuvre originelle. Mais ce ne sont que des chiffres, la valeur est donnée par la société. La copie existe depuis toujours et sera présente tant que l’on met de la valeur économique ou artistique à une œuvre. C’est pour cela qu’à eu lieu l’intervention de deux militantes pour l’association Just Stop Oil. Ces femmes ont jeté de la soupe sur les Tournesols de Van Gogh afin de retenir l’attention pour sensibiliser à l’écologie. En produisant ce geste, elles attirent le regard de ceux qui avaient mis de la valeur dans ce tableau. « Qu’est-ce qui a plus de valeur ? L’art ou la vie ? ». Elles revendiquent l’importance donnée à l’art plutôt qu’à une cause plus juste. Excellent ! faire des liens avec des sujets d’actualité et d’une très grande pertinence et montre votre ouverture culturelle BRAVO ! Outre le fait que cet acte a été légèrement irréfléchi à cause de l’œuvre choisie, il approfondi bien l’idée de la valeur mise dans les œuvres d’art. La valeur de l’art pour la société est sans cesse remis en question, par les copies, les répliques et aujourd’hui ces jeunes femmes dénonçant cette valeur mise dans l’art plutôt que dans des causes plus importantes pour tous.

 La société met donc, d’un point de vue économique, beaucoup de valeur à l’art mais ces œuvres, copiées, reproduites ont à la base une valeur plus sentimentale pour leur créateur. La reproduction, que ce soit par le « maître » lui-même pour la diffusion de son œuvre ou d’élèves pour apprendre à devenir artiste, est dans un but purement artistique. Elle n’a pas de mauvais fond, elle n’a pas soif d’argent, elle a soif de passion. Le choix d’artiste fait par les militantes pour porter leur voix n’a pas été le plus judicieux à mon avis. Vincent Van Gogh ayant été un artiste passionné par l’art bien plus que par l’argent. Etant atteint d’une maladie psychiatrique et interné par ses propres moyens dans un hôpital spécialisé, Vincent Van Gogh n’était en aucun cas un artiste avide de fortune, il était passionné par l’art. L’art, en sa création n’était en aucun cas une envie de supériorité. La reproduction, si passionnée est-elle, a sa place dans le monde de l’art. Elle est une preuve d’admiration pour l’œuvre originelle et non une remise en cause de sa valeur. Avec l’exemple de l’Atelier des Lumières de Paris, nous avons ici l’idée de reproduction par projection. Cette salle immersive sur différents artistes suivant l’exposition ne peut être considérée comme une reproduction qui remet en cause la valeur des œuvres originelles. Pour être personnellement allée voir l’exposition sur Dali et Gaudi en novembre 2021 TB, je peux affirmer que cela ne remet absolument pas en cause la valeur des productions des artistes. Les œuvres sont mises en scène afin de les rendre vivantes et de créer un véritable spectacle pour le visiteur. Cette salle est un moyen d’immersion totale dans le travail de l’artiste. Cette reproduction est totalement différente des versions d’origine des œuvres et ne peut être considérée comme une copie ou une réplique. A la même manière que le travail à l’Atelier des Lumières ne peut être considéré, pour l’exemple de Monet, Renoir et Chagall, d’exposition. Les œuvres sont modifiés, mélangées entre elles ce qui les rend totalement différentes du travail des artistes et les détails, les émotions ne peuvent être transmises à travers des projections comme celles présentées lors des projections. Je considère cet endroit comme une reproduction artistique des œuvres. Il nous baigne au milieu du travail de l’artiste de manière panoramique sur chaque murs et le sol. Nous ne pouvons donner de valeur à cette reproduction, bien qu’elle en soit une, car elle est totalement différente de la réalité. Ce travail de reproduction ne remet pas en cause la valeur des œuvres originelles car il a un intérêt artistique bien plus fort qu’économique. TB

 Ainsi, la valeur d’une reproduction peut remettre en cause la valeur de son œuvre originelle mais elle dépend du reproducteur. En fonction de l’intérêt de celui qui reproduit, la valeur d’une œuvre ou de sa copie est ou non remise en question. Quelqu’un créant une copie conforme par envie d’en tirer de l’argent remet en question le travail de l’artiste originel et sa valeur. Alors qu’une personne proposant une reproduction dans un but artistique, va apporter de l’intérêt à l’originale sans en changer sa valeur. C’est l’intérêt et les intentions derrière la reproduction qui modifieront ou non la valeur de l’œuvre originale.